

Nul n'est censé ignorer la loi...pas même un journaliste, un IEN ou un ministre

À lire la dépêche de l'AEF datée du 24 novembre 2005, on pourrait penser que monsieur le Ministre de l'Éducation nationale a enfin pris la décision courageuse que chacun attendait et que nul, avant lui, n'avait osé prendre par peur d'affronter la profession. Il indique « en toute tranquillité » que « la méthode globale est nocive » et « doit être abandonnée ». Et il a raison d'être tranquille puisque les instructions officielles de 2002 le disaient tout aussi tranquillement et que ce texte avait été très bien accueilli par la profession. Les enseignant/e/s de CP, notamment qui, depuis deux décennies, appliquaient cette prescription. En effet, l'ensemble de la profession enseigne aujourd'hui systématiquement le décodage aidé en cela par les enseignants de maternelle qui œuvrent à la découverte du principe alphabétique par la mise en œuvre d'activités régulières, centrées sur le développement de la conscience phonologique, la transcription des sons de la langue, la conceptualisation et la production d'écrit. Et aucun/e d'entre eux n'a jamais été sanctionné/e pour avoir appliqué les programmes à la lettre. La déclaration de Monsieur de Robien n'est donc pas, pour les enseignant/e/s, un pavé dans la mare ; elle n'est pas, non plus, une prise de position courageuse parce que contraire à leurs pratiques. Au mieux, elle représente, pour eux, un encouragement que leur donne leur hiérarchie à poursuivre dans la voie qu'ils suivent depuis longtemps.

C'est sur le second point que les enseignant/e/s ne peuvent plus adhérer au raisonnement : parce qu'ils savent bien que, pour un certain nombre d'élèves, « au bout du décodage » il n'y a pas nécessairement « le plaisir de lire qui constitue la vraie récompense des efforts consentis » comme le déclare leur ministre. Leur travail quotidien avec les élèves leur a appris que, si 15% d'entre eux (à l'entrée en CE2, en sixième et 6% à l'issue de la scolarité obligatoire), ont effectivement de grandes difficultés de lecture, celles-ci ne touchent pas la connaissance du code mais affectent la qualité de la compréhension. Ces informations proviennent des évaluations nationales et internationales (DEP, DPD, JAPD, PISA, PIRLS). Celles-ci montrent en effet que, dans leur grande majorité, ces élèves échouent à comprendre les textes même les plus simples alors qu'ils réussissent à décoder des syllabes et des mots. On

ne gagnerait donc rien à faire toujours « plus de code », toujours plus de « b.a.-ba » quand l'origine de leurs difficultés est ailleurs.

Il reste que cet ensemble de données préoccupe les enseignant/e/s de cycle III et de collège que nous rencontrons quotidiennement. Bien plus qu'une prise de position sur la « méthode globale » qui a fait long feu, et depuis longtemps, dans les écoles primaires françaises, c'est une réponse à la question complexe des pratiques pédagogiques à mettre en œuvre pour faire acquérir les procédures qui sous-tendent la compréhension efficace que les enseignant/e/s attendent. Il nous paraît donc urgent de voir les hommes politiques se mobiliser, eux aussi, sur cette question. C'est en effet à eux qu'échoit la mission d'initier et de soutenir des travaux aboutissant sur des propositions didactiques dont l'effet sera expérimentalement avéré pour aider les enseignant/e/s dans cette tâche difficile.

Sylvie Cèbe
MCF en sciences de l'éducation
à l'IUFM de l'Académie de Lyon

Pour mémoire, un extrait du texte « Qu'apprend-on à l'école élémentaire » (MEN, 2002)

« La méthode qui a présidé à l'élaboration des programmes de l'école primaire fait souffler un esprit nouveau. Jusqu'ici, les programmes se bornaient à l'énoncé de notions et de connaissances. Les nouveaux programmes insistent sur les démarches à mettre en oeuvre. Des années d'expérience ont montré ce qui est efficace et ce qui ne l'est pas en matière de pédagogie. On sait par exemple depuis longtemps que la fameuse méthode globale d'apprentissage de la lecture a eu des conséquences catastrophiques. Même si elle était très rarement utilisée, personne ne l'avait pour autant interdite. **Les nouveaux programmes l'écartent résolument.** »